Quarante-et-unième année, N° 245. Le numéro : 10 centimes Jeudi 19 octobre 1944.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	16.—	9.—	5.—
Avec Bulletin officiel	21.—	11.—	6.—

ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	9 cts	le mm.
Suisse	11 »	»
Etranger	14 »	»
Réclames : Canton	20 »	»
» Suisse	25 »	»
Mortuaires	16 »	»

La décision de sagesse

Nous ne pensons pas qu'il y ait beaucoup de citoyens qui puissent critiquer la décision du Conseil d'Etat, renvoyant à des temps plus propices les élections communales et bourgeoisiales au nombre desquelles sont également comprises — cela va de soi — celles des juges et vice-juges de commune.

Au point de vue pratique et expérimental, cela s'imposait, et le Conseil d'Etat, qui ne craint pas de prendre des responsabilités dans un but d'intérêt général, a été certainement au-devant des sentiments et des vœux du pays.

Les informations qui ont été publiées à ce sujet invoquent le Décret du Grand Conseil du 14 novembre 1939 et parlent des pleins pouvoirs qui justifient, légalement s'entend, la décision du Conseil d'Etat.

Il est plus juste de parler de *pouvoirs spéciaux*. L'expression répond mieux à l'esprit du Décret. C'est, du reste, le sens que le Conseil d'Etat a voulu donner à l'argument qui motivait la décision.

Les élections communales auront une importance qu'elles n'ont jamais eue. La force des choses leur donne le caractère d'une grande consultation populaire, d'abord sur la politique économique et sociale qui a été suivie pendant quatre années de guerre, de soucis de toute nature et, ensuite, sur la constitution des nouvelles municipalités qui auront, dans le cadre des intérêts locaux, à préparer l'après-guerre.

Or, pour arriver à des résultats qui répondent vraiment à l'opinion de l'ensemble du canton, faut-il pouvoir aligner, dans leur immense majorité, les citoyens qui composent le corps électoral.

Dans notre démocratie avancée, l'élection n'est pas particulière à un groupe d'individus, à une foire, à un concours où se prépare le bétail humain.

C'est cependant ce qui serait arrivé si les scrutins avaient été maintenus au premier dimanche de décembre.

La mobilisation prévue pour le vingt et un courant et qui englobera une grande partie des magistrats qui se représentent, des candidats nouveaux, des fonctionnaires qui assurent la régularité des bureaux de vote rendait absolument partielle, donc illusoire, la consultation populaire.

C'eût été la porte ouverte aux intrigues, alors que la sage et prudente administration des communes exige la participation de tous les citoyens, jouissant de leur droit de vote, pour la constitution de conseils qui répondent aux lourdes nécessités de l'époque.

Il y aurait eu, d'autre part, une injustice notoire, à priver précisément ceux qui accomplissent leur devoir envers la patrie, de leurs prérogatives de citoyens.

Dans beaucoup de communes, nous aurions constaté la locomotive sans rails, le navire sans gouvernail et sans mâture.

Qu'aurait-on pu faire, ensuite, avec des rouages brisés ?

Nous sommes donc heureux de féliciter le Conseil d'Etat du renvoi des élections communales et bourgeoisiales. C'est le cas de dire qu'il a chaussé les mêmes bottes que l'ensemble du canton dont il a devancé les désirs et les aspirations.

Le scrutin du trois décembre nous aurait réservé quatre années de perturbation. On n'aurait pas manqué de faire ressortir, et non sans raison — que ce fut un scrutin truqué auquel n'aurait pris part qu'une intime minorité.

Nous connaissons la musique.

Ici ou là, des tribuns occasionnels, profitant de l'absence forcée des chefs de partis organisés auraient lancé quelques phrases sonores, fait des promesses fallacieuses, tout en critiquant l'administration sortante, et le Suffrage universel, qui est parfois capricieux, se serait laissé prendre à ces tromperies.

Le Conseil d'Etat a estimé avec sagesse qu'il ne pouvait laisser rabaisser et ravaler l'autorité des communes qui jouissent en Valais de privilèges précieux dont quelques-uns remontent haut et loin.

C'eût été de l'inconscience nationale.

L'heure actuelle sonne avec solennité dans les destinées de notre pays comme dans celles des autres. Nous sommes parvenus à la phase inéluctable des profondes transformations qui suivent toutes les guerres.

Il faut donc à la tête des administrations, quelles qu'elles soient, des hommes qui ont été choisis et élus, non pas par une minorité de votants, mais par un scrutin auquel ont pu participer tous les citoyens actifs de la commune.

Sinon, ce serait la décomposition et l'effondrement de nos institutions démocratiques.

Ch. Saint-Maurice.

L'enjeu du 29 octobre

On nous écrit :

Les citoyens suisses les plus fermement attachés à nos institutions démocratiques ont émis à plusieurs reprises la crainte que le régime des pleins pouvoirs, sous l'égide duquel nous vivons depuis plus de cinq ans, n'entraîne à la longue une sorte de torpeur et de regrettable désintéressement du corps électoral à l'égard des affaires publiques, et que le souverain populaire ne finisse par perdre la conscience et la notion de ses droits et de ses prérogatives.

La votation populaire du 29 octobre prochain relative au projet de la loi sur la concurrence déloyale, en donnant au souverain l'occasion de se prononcer sur un texte législatif d'une haute portée pour notre avenir économique, lui fournira l'occasion de démentir de façon éclatante les fâcheux pronostics auxquels nous venons de faire allusion. Si le projet de loi en question n'est pas de nature, de par son caractère strictement juridique, à soulever l'intérêt passionné des foules, l'électeur prouvera précisément que son esprit civique est demeuré intact tout au long du régime des pleins pouvoirs, en se rendant aux urnes comme il en a le devoir et en approuvant résolument l'œuvre législative qui lui est soumise.

A travers l'aridité des textes juridiques, il saura discerner l'intention suprême du législateur, dont le seul souci a été de rajeunir et d'adapter aux temps nouveaux la loi régissant la matière et d'assurer, en ce faisant, une protection encore plus efficace du travail honnête et de toutes nos activités nationales, celle de la grande usine comme celle du plus modeste artisan. Il saura discerner l'intention suprême du législateur, qui a été de mettre en honneur, à l'avenir comme par le passé, dans le régime du travail, les nobles principes de la bonne foi et de la loyauté, qui constituent, heureusement, les plus solides capitaux du labeur suisse.

On a osé prétendre, dans les milieux référendaires, que le projet soumis à la sanction populaire s'inspirait de principes totalitaires. Cette assertion relève de la plus pure démagogie. Bien au contraire, l'examen attentif des nouvelles dispositions législatives montre la préoccupation des experts, du Conseil fédéral et des Chambres, de doter le pays d'une loi qui, tout en garantissant au travail honnête une efficace protection, s'inspire des tendances libérales de la législation américaine, en assurant dans la plus large mesure la libre concurrence et en n'intervenant que dans les cas absolument manifestes de mauvaise foi ou de déloyauté. Cette œuvre est vraiment l'œuvre digne d'un peuple fier de ses institutions démocratiques traditionnelles.

La votation du 29 octobre sera donc une vraie pierre de touche de la santé de notre régime. Alors que tant de graves préoccupations nous assiègent tous, en allant résolument aux urnes, en sanctionnant l'œuvre d'honnêteté et de loyauté qui leur est soumise pour la défense de leurs droits et de leur sécurité tant morale que matérielle, les citoyens suisses donneront une preuve de plus de la persistance de ce traditionnel bon sens, grâce auquel la démocratie helvétique a constamment fait honneur à la réputation dont elle jouit dans le monde entier.

Votations du 29 octobre

Loi fédérale sur la concurrence déloyale
Loi cantonale sur les contraventions de police

LE COMITE DU PARTI CONSERVATEUR VALAISAN

attendu que la **loi fédérale sur la concurrence déloyale** recherche la protection de la bonne foi et de la loyauté dans les affaires,

voulant appuyer les requêtes de l'artisanat, du commerce et de l'industrie,

engage les citoyens valaisans à accepter la loi sur la concurrence déloyale et à voter **OUI**

considérant que la **loi sur les contraventions de police,** qui a été acceptée à l'unanimité par le Grand Conseil,

est nécessaire pour mettre le droit cantonal en harmonie avec le Code pénal suisse

et pour assurer l'ordre public dans le canton,

invite les citoyens valaisans à approuver la loi sur les contraventions de police et à voter **OUI**

le 29 octobre prochain.

Les faits du jour

La situation en Hongrie est tout ce qu'il y a de plus trouble - L'offensive soviétique contre la Prusse orientale - Les âpres combats sur le Front de l'Ouest

La situation militaire est des plus troubles en Hongrie. Le nouveau coup de force dont ce pays vient d'être le théâtre donne lieu à toutes sortes d'informations contradictoires. Les milieux officiels de Berlin expliquent, avec force détails, comment la trahison de Budapest a pu être évitée. A part un colonel-général de la Honved qui s'est rendu aux Russes en emportant la solde de son armée, il n'y a eu nulle part de défection.

Et Berlin d'ajouter, avec une candeur qu'on ne retrouverait dans aucune capitale : les patriotes hongrois sont maintenant au pouvoir, et le Reich n'a nullement l'intention de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un pays voisin et ami.

Que se passera-t-il donc le jour où l'Allemagne s'occupera sérieusement de ses alliés ?

L'optimisme affiché à Berlin ne concorde d'ailleurs pas précisément avec les nouvelles de la guerre transmises par Moscou. Ces dernières parlent de l'effondrement de la résistance hongroise sur la Tisza et le Danube. Elles signalent que des renforts, envoyés en hâte par la Wehrmacht, arrivent parfois dans des villages trois jours après leur occupation par l'armée soviétique. Elles laissent entrevoir une poussée russe imminente, au nord vers la Tchécoslovaquie, qui n'attend que le signal de la révolte, et à l'ouest vers l'Autriche, dont on ignore les sentiments intimes.

L'OFFENSIVE SOVIETIQUE CONTRE LA PRUSSE ORIENTALE — DEBACLE ALLEMANDE EN FINLANDE

— Pour la première fois depuis longtemps, l'aviation soviétique est aussi entrée en action. Elle a bombardé mardi des villes et des nœuds ferroviaires de Prusse orientale. Ainsi, le Reich, lourdement attaqué par les Anglo-Américains dans l'ouest, l'est aussi sur sa frontière orientale. On remarquera cependant que les escadrilles soviétiques évitent toujours de s'en prendre aux centres industriels de Silésie et de Bohême. Faut-il en conclure que la Russie tient à les conserver en bon état pour les exploiter par la suite ?

Passons... L'offensive générale contre la Prusse orientale a bel et bien commencé. Depuis vingt-quatre heures des milliers de canons de tout calibre sont entrés en action et ont pulvérisé déjà une partie des défenses allemandes. Trois divisions blindées soviétiques opèrent maintenant sur territoire allemand. Mais la percée réalisée n'est pas encore d'une largeur suffisante pour qu'on puisse parler d'une invasion...

— La presse suédoise prévoit que la situation des Allemands en Finlande et en Norvège va tourner à la catastrophe. Depuis la chute de Petsamo ils perdent d'importantes voies de retraite vers la Norvège et devront passer par des régions peu praticables en hiver.

Le repli s'accélère sous la pression finlandaise et les divisions du maréchal Rendulic longeant la frontière suédoise semblent vouloir gagner rapidement le nord de la Norvège ; mais là aussi la situation est très tendue. Une extrême nervosité règne et la Gestapo est prête à partir.

L'armée ne fait pas encore de préparatifs de départ et l'évacuation paraît impossible, vu les difficultés de transport. Des dizaines de divisions allemandes vont être sacrifiées dans la calotte scandinave. Les réfugiés disent que les troupes fatiguées se rendront facilement.

Les milieux norvégiens croient que l'armée rouge foulera le sol norvégien dans peu de jours. L'évolution peut alors être plus rapide que prévue tout d'abord.

LES INCIDENCES POLITIQUES EN FINLANDE, EN ROUMANIE... ET AILLEURS

— Puisque nous parlons de la Finlande, signalons que ceux qui signèrent le traité d'armistice

Voulez-vous qu'on vous l'enveloppe ?

— Oui, mais dans un bon papier frais de qualité. C'est la règle la plus élémentaire de l'hygiène.

font preuve, officiellement au moins, d'une confiance grandissante dans l'esprit de justice et la magnanimité de leurs vainqueurs. Il n'est pas question, bien entendu, que le pays modifie sa structure politique interne. Mais des ministres et des personnalités du monde économique font de leur mieux pour découvrir les raisons qui doivent rapprocher les Finlandais des Russes.

M. Paasikivi, banquier, et certainement très gros capitaliste, vient d'être proclamé président d'honneur d'une société russo-finlandaise, destinée à raffermir les relations d'amitié entre les deux pays...

— En Roumanie également, le jeune et bouillant chef du parti communiste, l'avocat Patrascanu, affirme que la méfiance des partis traditionnels envers les communistes n'est pas justifiée. « Actuellement, dit-il, nous sommes pour une démocratie parlementaire ». Et après ?

Après, les communistes aviseront. Ils ne sont du reste pas pressés. Car le temps travaille pour la Russie, c'est-à-dire pour eux. Dans peu de temps les peuples prolétaires du continent auront épuisé leurs réserves alimentaires, incendié leurs dernières villes, achevé de massacrer leurs élites. N'ayant plus rien à perdre, ils embrasseront sans peine le nouveau régime.

Le malheur, pour eux, serait que la Russie, victorieuse et agrandie, se voit suffisamment émancipée, dans un proche avenir, pour devoir compter avec la nouvelle classe dirigeante et aisée de Moscou. L'U. R. S. S. serait devenue bourgeoise au moment où le continent ne pourrait être que bolchéviste.

Ce point de vue n'est paradoxal qu'en apparence. Car déjà, ceux qui comptent dans la capitale du maréchal Staline, ce sont moins les théoriciens sectaires de la première heure que les hauts fonctionnaires, agents du nouvel impérialisme, acheteurs de concessions pétrolifères en Iran.

FURIEUX COMBATS EN HOLLANDE ET A AIX-LA-CHAPELLE — A LA GRENADE ET CORPS A CORPS

La situation sur le front occidental n'est que peu changée et la seule évolution provient de la contrée de l'important carrefour routier de Venraai, dans le Limbourg hollandais, à 8 km. à l'ouest de la Meuse, où les troupes britanniques de la 2me armée livrent d'âpres combats de rues. Depuis quelques jours, elles avaient pris pied dans les environs de cette localité. Soutenus par quelques tanks, les Anglais s'ouvrent le chemin à la grenade à travers les rues de cette ville, où chaque maison a été transformée en forteresse...

... Il semble, par ailleurs, que le haut commandement de la Wehrmacht retire précipitamment à travers la Meuse les unités qui étaient encore sur la rive occidentale de ce fleuve, afin de les engager dans la bataille d'Aix-la-Chapelle. Les tentatives de dégager la garnison depuis l'extérieur ne faiblissent pas. En revanche, la dite garnison présente des signes évidents d'épuisement et n'a plus cherché à briser le cercle qui l'enferme. Mais de sanglants combats se déroulent dans la ville. Les Américains ont mis en ligne de nouvelles batteries qui arrosent d'obus au phosphore les dernières positions adverses. Des corps à corps acharnés ont lieu dans les rues, au cours desquels les pertes sont lourdes de part et d'autre.

Dans le secteur de Metz, le général Patton a dû suspendre ses attaques contre le fort Driant, défendu avec opiniâtreté. Au nord de la frontière suisse, les Français sont engagés dans une importante offensive qui vise à tourner Belfort.

Nouvelles étrangères

Horribles actes de représailles

Le Pape a reçu en audience l'évêque de Fiesole, Mgr Giorgi. Le prélat, interrogé par les journalistes, a déclaré que pendant l'occupation de son diocèse, il avait visité lui-même des villages où toute la population masculine, y compris les prêtres, avait été tuée en masse à titre de représailles. Il a vu brûler des cadavres par centaines. Dans le diocèse d'Arezzo, 18 curés ont été tués.

L'épuration en France

M. François de Menthon, ministre de la justice, a informé le Cabinet, mardi, qu'à la demande de M. Charles Tillon, ministre de l'air, toute une série d'arrestations ont été opérées à Paris. Parmi ceux qui ont été arrêtés se trouvent M. André Lemercier, industriel, fabricant de parachutes, M. Marius Bernard, directeur de la production chez « Voisin », M. Charles Legac, directeur technique aux mêmes usines, ainsi que diverses autres personnes. Tous sont accusés d'avoir aidé l'Allemagne.

— La cantatrice Germaine Lubin, de l'Opéra de Paris, a été arrêtée sous l'inculpation d'intelligence avec l'ennemi et écrouée à la prison de Fresnes.

VIENT DE PARAITRE

FRANÇOIS ODY

AU TEMPS DES CANNIBALES

Mémoires d'un Chirurgien

ÉDITION NOUVELLE ENTIÈREMENT REFONDUE

LES ÉDITIONS DU CHEVAL AILÉ

N° 1 de la collection LE LIVRE VERT
1 vol. in-16 de 264 pages . . 4.75

Nouvelles suisses

La réunion de la Commission des pleins pouvoirs du Conseil national

La Commission des pleins pouvoirs du Conseil national s'est réunie à Berne, sous la présidence de M. Huber, de Saint-Gall. Elle a discuté et donné son approbation aux projets suivants d'arrêtés fédéraux du domaine fiscal : arrêté fédéral pour accorder une nouvelle amnistie fiscale ; arrêté concernant modification de l'arrêté fédéral sur l'impôt de la défense ; arrêté modifiant l'arrêté fédéral sur l'impôt anticipé. La Commission a approuvé ces projets d'arrêtés qui tous sont en corrélation avec l'introduction prochaine de l'impôt anticipé et qui tendent à lutter contre les contrevenants et qui simplifient la procédure.

La Commission a eu à connaître consultativement d'un projet d'arrêté fédéral sur le certificat de capacités pour l'ouverture d'entreprises dans les arts et métiers. Ce projet représente le résultat de longues années de négociations avec les milieux intéressés sur le problème de l'autorisation. Après une discussion qui a duré plusieurs heures sur la question de savoir s'il y a lieu de choisir la voie des pleins pouvoirs pour l'introduction du certificat de capacités artisanal, la Commission, par 12 voix contre 11, a décidé de ne pas se prononcer.

Dans un exposé circonstancié, le chef du Département politique a mis au courant la Commission sur la situation politique extérieure et sur l'état actuel des relations diplomatiques de la Suisse avec différents gouvernements et Etats, ce qui lui a donné l'occasion de répondre à différentes questions qui lui ont été posées à propos de politique extrieure.

Le conseiller fédéral von Steiger, chef du Département fédéral de justice et police, a répondu à toute une série de questions. Ces dernières se rapportaient en général au droit d'asile, à la pratique suivie et aux possibilités de retour des réfugiés dans leurs pays, puis à l'adaptation des prescriptions relatives au contrôle de la presse aux conditions actuelles, ainsi qu'à quelques affaires concrètes de politique de presse.

Droit pénal et procédure en matière d'économie de guerre

Les dispositions concernant le droit pénal et la procédure pénale en matière d'économie de guerre se trouvaient jusqu'ici disséminées dans différents arrêtés du Conseil fédéral pris en vertu des pouvoirs extraordinaires, dans de nombreuses ordonnances du Département fédéral de l'économie publique et dans les règlements de procédure des commissions pénales. Vu le grand nombre de dispositions légales, les multiples changements intervenus et les renvois fréquents à la législation ordinaire, il n'était pas facile d'avoir une vue d'ensemble sur le droit en vigueur.

Mardi, le Conseil fédéral a adopté un arrêté qui réunit systématiquement toutes les dispositions concernant le droit pénal et la procédure pénale en matière d'économie de guerre. Les anciennes dispositions ont été revues avec soin et modifiées lorsqu'il le fallait.

Les changements apportés ont un double but : d'une part, rendre la procédure plus rapide, de l'autre, garantir mieux encore que par le passé, à l'inculpé et aux autres parties, une justice équitable.

C'est un détenu de 13 ans qui assaillit le gendarme et facilita l'évasion du château de Romont

On donne les détails suivants sur l'évasion perpétrée dimanche, par trois détenus enfermés au château de Romont :

Les deux détenus adultes, Robert Papaux et Fernand Berset, se trouvaient dans la même cellule, voisine de celle du jeune Emile Castella, âgé de 13 ans, incarcéré pour une autre affaire. Ce fut ce dernier qui machina toute l'affaire, après avoir probablement communiqué avec ses voisins. Il demanda au gendarme, qui venait lui apporter son dîner, de pouvoir passer un instant dans la cellule voisine, afin de donner des soins à Fernand Berset, qui souffrait d'un œil. Mais à peine les portes étaient-elles ouvertes que Castella assaillit le géôlier, lui enfonça ses doigts dans les yeux et le terrassa, avec l'aide des deux autres détenus. Castella, malgré son jeune âge, est déjà un solide gaillard, et la valeur des biceps n'a pas attendu chez lui le nombre des années. Les trois compères prirent aussitôt le large, après avoir immobilisé l'agent de la force publique. Ils pénétrèrent dans une salle d'attente et y découvrirent un revolver, dont ils ne manquèrent pas de s'emparer.

Les polices ordinaire et de sûreté se mirent bientôt en campagne, mais les évadés s'étaient dirigés rapidement vers Estavayer-le-Gibloux, à 10 km. au nord. A la tombée de la nuit, il fallut user de précautions, car on entendait les fugitifs tirer des coups de feu en l'air, comme pour avertir qu'ils ne se laisseraient pas prendre sans résistance. Vers minuit, Papaux et Berset, épuisés, se rendirent de bonne grâce.

Castella, irréductible, continua à battre la campagne ; mais il fut finalement appréhendé dans la journée d'hier. Les blessures du gardien de la prison sont sans gravité.

Tué par la chute d'un arbre

M. Ernest Kleeb, de Berne, manœuvre, âgé de 38 ans, marié, occupé à préparer du bois pour la cabane d'une société dont il était membre, a été atteint par la chute d'un sapin dans la commune de Rüti, près Riggisberg ; grièvement blessé, le malheureux ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Dans la Région

Les partisans italiens ont fait sauter un pont sur la ligne du Simplon

Les Chemises noires et les troupes allemandes qui ont occupé dimanche Domodossola ont poursuivi leur avance lundi, en direction de la frontière suisse. Les partisans, se retirant, ont fait sauter, entre Varzo et Preglia, un pont de chemin de fer sur la ligne du Simplon. Le trafic sur cette ligne est, de ce fait, complètement interrompu. Un autre pont sur la route reliant Varzo et Domodossola a été également détruit par les forces de la résistance. Malgré ces destructions, on signalait hier soir que les soldats néo-fascistes étaient arrivés à Iselle. Parmi les réfugiés italiens arrivés ces derniers jours à Brigue, il faut signaler des agents de la police italienne chargés du service de la vérification des passeports, ainsi que le commissaire spécial de la gare de Domodossola.

— M. Mussolini a reçu à son Q. G. le maréchal Graziani, qui lui a exposé les mesures prises pour reconquérir le val d'Ossola et les régions occupées par les partisans. C'est le maréchal Graziani qui a établi le plan de l'offensive germano-fasciste contre les partisans.

Poignée de petits faits

✶ Radio Rome annonce que lundi des parachutistes allemands ont tenté encore une fois de s'emparer du maréchal Tito. Lancés par des avions sur la localité du Q. G. yougoslave, les parachutistes commencèrent une attaque par surprise. Toutefois, le maréchal et les membres de son état-major réussirent à se sauver avec un avion soviétique.

✶ Désireuses de multiplier les signes destinés à faire reconnaître le territoire suisse aux aviateurs étrangers, les autorités jurassiennes ont décidé que le château de Porrentruy serait désormais illuminé, de nuit.

✶ La presse belge a repris une grande partie de son activité. Des journaux importants comme « Le Soir », « La Dernière Heure », « La Libre Belgique » et la « Nation belge » et autres paraissent de nouveau sur le même format, mais avec un nombre de pages restreint.

✶ La direction générale des C. F. F. communique :

Mardi, vers 15 heures, des rochers sont tombés entre Amsteg et Gurtnellen et les voies ont été endommagées. Le trafic des trains fut entièrement interrompu pendant 90 minutes. La circulation fut rétablie sur une voie à 16 h. 30 et sur deux voies à 18 heures. Deux trains seulement ont subi d'importants retards.

✶ Le Tribunal militaire allié de Naples a jugé deux personnes accusées d'avoir imprimé des journaux clandestins. Un des inculpés, qui éditait le journal « La voix du peuple » a été condamné à une amende de 140,000 lires qui devra être payée en 20 jours s'il ne veut pas être emprisonné pendant un an. Le second accusé a été condamné à trois mois de prison.

Nouvelles locales

Un deuil au Grand Séminaire de Sion

A peine annoncé le début de l'année scolaire, le Grand Séminaire se voit malheureusement obligé de faire part à la population d'un décès survenu dans ses rangs. Mardi 16 courant, à l'âge de 23 ans, est mort à l'hôpital de « La Providence » de Vevey, un séminariste français réfugié, M. Georges Champlon, du diocèse de Metz. Il avait passé dans le Bas-Valais, chez un séminariste, ses vacances d'été. C'est là qu'une insidieuse maladie qui s'était déclarée à Sion, le reprit, le forçant de gagner l'hôpital le plus proche. Les soins dévoués des Rdes Sœurs hospitalières de Sion et de celles de la Providence, ne purent l'arracher à son mal.

M. Champlon fut recueilli au Séminaire de Sion avec deux autres compatriotes en mars 1944. Il en était à sa troisième année de théologie. Son grand cœur et son beau caractère lui valurent l'amitié et l'estime de tous ses camarades. Il la leur rendait d'ailleurs et ce fut pour eux, comme pour son propre pays, qu'il voulut offrir sa maladie et sa vie, en signe d'attachement et de reconnaissance.

Mercredi, le Grand Séminaire célébra dans sa chapelle la messe de sépulture. Et c'est entouré de ses nouveaux et fidèles condisciples, que fut conduit à sa dernière demeure, au cimetière de Sion, M. Georges Champlon, venu chercher en Suisse un asile, pour y trouver sa demeure définitive. Le Grand Séminaire remercie pour lui, tous ceux qui aidèrent le défunt de leurs prières ou de leurs prestations matérielles. — r —

Un ami du Valais : † Tell Geneux maître-imprimeur à Lausanne

Celui que ne sent pas la poésie
du lac et de la montagne n'est pas
un enfant de ce pays.
Eugène Rambert.

D'autres plumes, plus autorisées que la nôtre, diront, dans d'autres journaux, ce que fut Tell Geneux, au point de vue professionnel.

Ce que nous tenons à relever en ces quelques lignes, c'est son attachement à notre patrie, à ses beautés naturelles, à ses sites merveilleux. Il avait voué aux Alpes vaudoises, qu'il connaissait à fond, puis aux Alpes et vallées valaisannes, un véritable culte. Dès le samedi à midi, son esprit et ses mains quittaient soit la casse, soit la plume et, dès lors, il ne pensait plus qu'aux cimes étincelantes sous le ciel bleu. Sûr de lui-même, connaissant la plus petite sente, le sentier le plus raide, encourageant ceux qui manifestaient quelque lassitude ou paraissaient avoir oublié le précepte « Si la fatigue est une raison de s'arrêter, il ne faut pas se mettre en roue », il avançait, montait, sans jamais se plaindre, ni du soleil parfois implacable, ni de persistantes et inopportunes averses. Arrivée au but, la compagnie n'avait pas besoin de consulter les cartes. T. Geneux savait le nom de toutes les sommités environnantes, leur hauteur, leurs difficultés. Là, autour d'un bon verre de Fendant, c'était l'aimable conversation, enrichie d'anecdotes et de souvenirs. Et il parlait de certains guides auxquels il avait voué une solide affection, qui, du reste, lui était bien rendue. Puis, régulièrement, on entonnait son chant préféré : « C'est toi, c'est toi, mon beau Valais ».

A la descente, on ne gagnait pas quelque grande hostellerie. Non, le défunt préférait beaucoup l'humble auberge, mais proprette et accueillante. Là, après l'effort, on passait des heures exquises en sa compagnie. Le lendemain soir, il fallait qu'un horaire inexorable imposât ses heures pour le forcer à quitter les lieux qu'il chérissait.

« Ici bas, rien n'est éternel ». Hélas ! c'est ce que nous nous remémorions ce certain 11 octobre en accompagnant à sa dernière demeure, au milieu d'une grande foule, le citoyen dont l'exemple du travail et du désintéressement fut souvent cité. Et ce n'est pas sans émotion que nous revîmes là des amis de son cher Valais, présence à laquelle nous autres Vaudois fûmes très sensibles.

Ah ! oui, vraiment, Tell Geneux fut bien un enfant de ce pays, *notre* pays.

Marc Dentan, Lausanne.

Le taxe sur les cigarettes

L'arrêté du Conseil fédéral du 13 octobre 1944 qui modifie l'arrêté du 24 décembre 1937 sur l'imposition des tabacs n'augmente ni n'abaisse les taxes sur les cigarettes. Les taux restent les mêmes que jusqu'ici. La modification des prescrip-

tions a été rendue nécessaire parce que les taux appliqués aux cigarettes à bas prix contenant principalement du tabac suisse n'entrent en considération, d'après l'arrêté du Conseil fédéral du 24 décembre 1937, que pour les cigarettes dont le prix ne dépasse pas 2 centimes ¼ et respectivement 3 centimes pièce. Mais avec l'autorisation du contrôle fédéral des prix, elles ont été portées à 2,5 centimes respectivement 3,25 centimes. Par suite de cette augmentation, il a fallu modifier les limites de prix fixées par l'arrêté du Conseil fédéral, sinon la faveur fiscale accordée jusqu'ici aux cigarettes populaires n'aurait plus été appliquée.

Où sont les bobards ?

Le *Confédéré* de ce soir, mercredi, relève un mesquin entrefilet de l'*Action* tendant à laisser croire que le *Nouvelliste* a cherché une diversion sur les crimes allemands en rappelant les crimes communistes qui ont ensanglanté l'Espagne en 1936.

C'est tout simplement une ignominie.

Aucun journal n'a flétri avec autant d'énergie et de continuité les crimes de la Gestapo en France que le *Nouvelliste*.

Si nous avons été amené à évoquer les affreuses tragédies qui se sont déroulées en Espagne sous le règne des communistes, c'est en réponse à un article du *Peuple* qui nous avait énormément surpris.

Ces affreuses tragédies étaient si peu des *bobards* qu'elles ont été flétries autant par les républicains et les socialistes que par les monarchistes. C'est ce que nous soulignions dans notre article. Rien de plus.

On voit par là de quel côté se trouvent les bobards.

La réunion des anciennes élèves de l'Ecole ménagère rurale de Châteauneuf

On nous écrit :

Le mois d'octobre, qui de ses richesses couronne le travail paysan et réalise les grands espoirs nés de notre Terre valaisanne, a vu un désir cher au cœur de chaque Ancienne, devenir réalité.

Le 15 octobre, en effet, une cinquantaine de dames et jeunes filles se retrouvaient dans la grande Maison toujours si accueillante pour ses enfants. Le programme de cette magnifique journée comprenait un Service divin avec allocution appropriée de M. le Recteur ; les souhaits de bienvenue de Rde Sœur Cécilia qui dirige l'école avec tant de savoir et de dévouement ; une réunion des plus joyeuse au grand réfectoire où un dîner vraiment délicieux était servi par quelques élèves si charmantes dans leurs nouveaux costumes et une conférence de M. le Dr Amherdt de Sion, conférence dont on devinera tout l'intérêt et l'importance lorsqu'on saura que le sujet traité était l'Hérédité.

Les heures heureuses s'envolant rapidement, le départ arriva trop tôt, assombrissant les visages. Un doux souvenir nous reste cependant et c'est avec un sourire plein d'espoir que nous nous séparons. Que la joie qu'exprimaient tous les regards durant la journée soit, avec notre reconnaissance, le meilleur des remerciements qui puisse être offert à ceux qui, après s'être dévoués pour notre instruction, nous gardent une si large place en leur cœur.

M. M.

L'assemblée de la Société fédérale de Gymnastique

Cette importante association groupant plus de 200,000 membres, s'est réunie samedi et dimanche à Lucerne pour la 58me assemblée. Notre canton était représenté à cette réunion par MM. Auguste Schmidt, président cantonal, Robert Faust, moniteur cantonal, et Rodolphe Roussy, de Chippis. On sait que le Valais est représenté au sein des autorités centrales par M. Paul Morand, qui en est le vice-président. La principale tâche de cette 58me réunion était de donner à la S. F. G. de nouveaux dirigeants.

Cette opération a lieu tous les quatre ans, et il est facile d'imaginer qu'elle provoque quelques remous dans une association de cette importance. En plus de l'importance qui est attachée aux fonctions de membres du comité central et du comité technique, il est nécessaire de tenir compte des différentes régions du pays. Tout ceci explique qu'il y a toujours davantage de candidats que de postes à repourvoir.

Ce fut notamment le cas à Lucerne, et si l'on tient compte de cette situation, les positions acquises par la Suisse romande et notre canton surtout, sont d'autant plus remarquables. Que l'on songe, effectivement, que notre canton conserve non seulement son représentant au Comité central, en la personne de M. Paul Morand, de Sion, vice-président, mais qu'il a obtenu le 100 p. cent des suffrages exprimés, c'est-à-dire 260 voix sur 260 bulletins délivrés, mais qu'il obtient encore un deuxième siège — au comité technique — pour M. Rodolphe Roussy, de Chippis. Le nouveau président central, M. Gschwend, de Berneck, a été nommé par acclamations.

Il nous semble superflu d'insister sur l'importance de telles nominations. Remarquons simplement qu'au sein de la S. F. G. le droit des minorités est largement reconnu et qu'ainsi une fois de plus ce grand groupement reflète exactement la vie du pays.

Après ces nominations, l'on n'étonnera personne en disant que les autres postes de l'ordre du jour : approbation des comptes et des budgets, protocoles, rapports divers furent vite expédiés. On rendit hommage à la longue liste des disparus qui revêt toujours un caractère poignant puis la garde d'honneur s'augmenta de cinq membres, parmi lesquels — fait exceptionnel — une dame gymnaste, Mlle J. Hunziker, de Pully. Citons encore une intervention du Dr Mathias tendant à diminuer le nombre de nos manifestations et une transformation de la « Caisse de secours aux gymnastes ».

Comme à l'ordinaire, cette réunion se déroula dans une atmosphère très spéciale, ce qui ne fut pas sans impressionner les nombreux hôtes d'honneur, parmi lesquels les représentants du Conseil fédéral, du Général, du canton et de la ville de Lucerne, plusieurs officiers supérieurs, MM. le Dr Zumbuhl, président de l'A. N. E. P., Henri Guisan, président de l'Association suisse des clubs de ski, etc.

Voilà une étape terminée. Souhaitons que cette puissante association puisse toujours davantage accroître son activité, toute entière mise au service du pays.

C. V.

Remerciements anticipés

Au cours de l'assemblée constitutive de l'Association valaisanne des Intérêts Immobiliers qui a eu lieu à Sion le 8 courant, il avait été décidé de demander à la Chambre valaisanne de Commerce de bien vouloir assumer le secrétariat de ce nouvel organisme.

Saisi de cette requête, le comité central de la Chambre valaisanne de Commerce a décidé, avec une belle unanimité, d'y donner une suite favorable.

Les nouvelles fonctions dont se voit ainsi chargée notre Chambre de Commerce sont une preuve nouvelle de la confiance dont cette institution jouit auprès du public valaisan.

Le prolongement de la scolarité repoussé à Zermatt

Réunis en assemblée primaire, les citoyens de Zermatt ont refusé de prolonger la scolarité, mais en revanche ils ont adopté le projet d'un nouveau bâtiment scolaire, l'amélioration du service des eaux et, à une faible majorité, la restauration de l'hôtel Zermatterhof.

Sans-gêne

(Inf. part.) — Deux bergers ressortissants de Conthey ont trouvé un mouton ; ils abattirent l'animal et se partagèrent la viande. Le Juge informateur a décerné un mandat d'arrêt contre ces deux délinquants.

Un soldat interné happé par un train

(Inf. partic.) — Un soldat polonais, interné dans un camp du Haut-Valais, a été happé par un train près du pont qui traverse la rivière de Gamsen. D'après le rapport du médecin la mort a dû être instantanée.

L'offensive contre la Prusse est déclenchée

Est-ce l'effondrement en Hongrie ?

MOSCOU, 18 octobre. — Le haut commandement de Moscou s'est décidé à déclencher l'offensive contre la Prusse orientale.

Tout le front, de Tauroggen jusqu'à l'extrémité sud-orientale de la Prusse orientale, est en mouvement. Depuis 24 heures, des milliers de canons de tous calibres crachent leurs obus sur les fortifications de la frontière allemande qui, dans certains secteurs, ont été complètement nivelées. Trois divisions blindées ont pénétré en territoire allemand mais la brèche n'est pas encore suffisamment large et consolidée pour pouvoir parler de combats offensifs importants en Prusse orientale.

Des observateurs militaires initiés sont d'avis que le déclenchement de cette offensive tant attendue est en rapport avec les entretiens d'états-majors se déroulant actuellement à Moscou.

Du côté de la Hongrie, c'est toujours l'inconnu.

ANKARA, 18 octobre. — Les milieux hongrois compétents annoncent que les troupes soviétiques seraient arrivées à 15 kilomètres de Budapest.

LONDRES, 18 octobre. — Il est impossible de se rendre compte de la situation en Hongrie, la plupart des informations de source neutre étant incontrôlables. L'opinion générale est que le major Szalassi n'a fait que retarder par son coup d'Etat l'effondrement total de la Hongrie, les Allemands ayant confirmé la nouvelle selon laquelle le commandant en chef de la 1re armée hongroise, le général Miklos, et son état-major, ont passé aux Russes.

Les informations de Radio Paris selon lesquelles la 1re armée hongroise, qui comprend dix divisions, marcherait sur Budapest pour abattre le régime des Croix-Fléchées de Szalassi n'ont pas pu être contrôlées.

* * *

GRAND QUARTIER GENERAL EISENHOWER, 18 octobre. — L'offensive que les troupes françaises et américaines ont déclenchée à l'extrémité méridionale du front occidental n'a fait que peu de progrès pendant ces dernières 24 heures, des réserves allemandes importantes étant montées en lignes.

Le bombardement de Cologne

LONDRES, 18 octobre. — La grande ville de Cologne, qui ne se trouve qu'à quelque cent cinquante kilomètres d'Aix-la-Chapelle, vient d'être bombardée pour la quatrième fois en cinq jours. Les dégâts sont grands. On ignore encore le nombre des victimes.

Les inculpations

PARIS, 18 octobre. (Ag.) — Sacha Guitry, assisté de ses avocats, a été interrogé mardi par le juge d'instruction. Il a protesté contre l'inculpation d'intelligence avec l'ennemi portée contre lui. Il a fait remarquer qu'il avait refusé les offres d'une grande firme cinématographique allemande et qu'il n'était jamais allé jouer en Allemagne. Il a demandé à être confronté avec les personnes qui l'accusent.

Un ancien rédacteur du journal « La Gerbe » a été écroué pour intelligence avec l'ennemi.

M. Jacques Barnaud, ancien délégué général aux relations économiques avec l'Allemagne, a été arrêté.

Nouvelles condamnations à mort en France

PARIS, 18 octobre. — On annonce quatre nouvelles condamnations à mort dont deux par la Cour de justice de Vichy et deux autres par celle de Tarbes. Il s'agit de deux miliciens et de deux membres de la Gestapo.

La Cour de justice d'Angoulème a condamné à mort un ancien rédacteur du « Matin Charentais » accusé d'avoir écrit des articles en faveur de l'Allemagne.

Bombes ailées

LONDRES, 18 octobre. (Reuter.) — Au cours de la nuit de mardi à mercredi un certain nombre de bombes ailées, dirigées sur l'Angleterre, ont été abattues par les canons de la D. C. A. et les chasseurs de nuit.

Les parlementaires français à l'assemblée consultative

PARIS, 18 octobre. (Ag.) — Les 80 parlementaires qui, en juillet 1940, refusèrent de voter les pleins pouvoirs au gouvernement du maréchal Pétain, ceux qui étaient à bord du « Massilia » et les députés communistes alors emprisonnés, se réuniront samedi au palais du Luxembourg pour constituer la commission de 20 membres chargée de désigner les 60 parlementaires qui siègeront à l'assemblée consultative populaire.

Nouveaux dragueurs de mines espagnols

LE FEROL, 18 octobre. (Reuter.) — Deux dragueurs de mines espagnols, le « Tambre » et le « Guadalette », d'un déplacement de 615 tonnes chacun ont été lancés mercredi.

Reprise du trafic ferroviaire vers Linthal

BERNE, 18 octobre. (Ag.) — La direction générale des Chemins de fer fédéraux communique que le trafic a repris de manière complète mercredi matin sur le tronçon Rüti-Linthal après une interruption de huit semaines.

Une noyade

FRUTIGEN, 18 octobre. (Ag.) — M. Samuel von Känel, 83 ans, rentier, est tombé dans la Kander, à Reichenbach, près de Frutigen, et s'est noyé. Son corps a pu être repêché le même jour.

LEYTRON. — Parti conservateur. — Par suite du renvoi des élections à une date ultérieure, l'assemblée prévue pour ce soir, n'aura pas lieu.

MARTIGNY. — Cirque Knie. — Les populations de Vernayaz, Evionnaz et St-Maurice sont avisées que le train marchandises partant à 24 heures de Martigny s'arrêtera dans les gares susnommées. Un wagon voyageurs sera ajouté à ce train. De ce fait, une bonne aubaine pour assister à la dernière représentation à Martigny du 19 octobre pour ceux qui n'ont encore pas pu admirer les exploits du Cirque Knie.

ST-MAURICE. — Ce soir au Cinévox. — Rejetés par la société, traqués par la police... rien ne peut atteindre l'amour inaltérable qui unit Sylvia Sidney et Henri Fonda. Le héros de cette terrible histoire, après avoir été incarcéré durant deux ans, ne peut plus trouver de travail ni même souvent de gîte. Partout, on reconnaît l'ancien convict. Certes, nous comprenons que la société le repousse du pied ; toutefois, son cas est assez particulier. Il a, pour se consoler dans l'adversité, l'amour inaltérable d'une femme idéalement tendre et dévouée. Mais ici bas tout se paie et celle qui lui donne une joie dont rêvent tant d'insatisfaits, lui porte malheur.

Mais venez tous voir continuer l'histoire au Cinévox, car ce film est un chef-d'œuvre et une bonne action. « J'ai le droit de vivre » vous fera passer une inoubliable soirée.

100 % parlé français.

SIERRE. — Après une habile filature, la police valaisanne de Sûreté a appréhendé à Sierre une femme de mœurs douteuses qui était recherchée pour vols par les autorités vaudoises et qui avait commis également en Valais des méfaits du même genre.

VETROZ. — Des gens, en pénétrant dans la cuisine de M. Henri Voutaz, un vieillard de Vétroz, eurent la douloureuse surprise de le trouver mort au milieu de la pièce. On procéda à la levée du corps et l'enquête a déterminé que le pauvre homme avait succombé à une mort naturelle.

Chronique sportive

Une grande fête sportive à Sierre

Avec une rare habileté, le soleil sierrois vient de défendre une réputation légendaire, mais parfois chancelante. En effet, après avoir boudé durant de longs jours, il a brillé d'un éclat particulier il y a huit jours pour les amis du théâtre, et dimanche, il s'est montré fort caressant à l'occasion des Iers Championnats valaisans de marche, de course à pied et de relais olympique.

Aussi, comme nous l'avions écrit et prévu dans un précédent billet, aujourd'hui il nous est permis de parler d'une réussite magistrale de cette lutte pédestre mise sur pied par le jeune mais combien actif Club Athlétique de Sierre. Et nos as nationaux, les Schaller, Vuilleumier et Schwab ne voudront pas nous démentir, ils noûs ont dit n'avoir jamais et nulle part rencontré une organisation aussi parfaite, un accueil aussi chaleureux.

Le dimanche matin, sous une bonne chaleur, un public fort nombreux prit plaisir aux empoignades serrées des gars aux jambes d'acier, s'expliquant farouchement dans une jolie balade qui les conduisait de Sierre à Chippis, via Chalais, Noës, Sierre, balade à parcourir... trois fois. (30 km.). Là, chacun admira le style souple et léger d'un Schaller, d'un Vuilleumier ou d'un Schwab et la robustesse combien puissante de nos as locaux, les Ambühl, Masserey, etc. Et lorsque le vainqueur eut franchi la ligne d'arrivée, talonné de près, de très près par un homme de chez nous, des ovations bruyantes s'élevèrent et prouvèrent, mieux que des mots, tout l'intérêt et le réel plaisir que les spectateurs trouvèrent dans cette lutte de longue haleine. Avant midi encore, la « Gérondine », harmonie municipale, qui ne manque pas une occasion de démontrer à nos hôtes que chez nous l'on se sent joyeux, mit encore un peu plus de gaieté dans l'air par l'exécution bien enlevée de quelques marches ronflantes, parfaitement de mise.

L'après-midi, de fort fréquentée qu'elle était le matin, l'avenue était littéralement noire d'une foule venue assister aux épreuves dites de vitesse. Ces courses plus spectaculaires que l'exercice de la marche, ont créé sur les trottoirs une sorte de marée humaine, marée curieuse à observer à l'occasion de chaque passage des concurrents. Et là, l'enthousiasme se déchaîna follement à l'adresse des coureurs de Loèche qui firent une belle moisson de lauriers dans les courses des 10,000, 5000 et 2500 m., pour rejaillir bientôt sur les hommes aux prises dans la course de relais olympique, où les Sociétés de gymnastique de Brigue et de Sion se mirent en vedette, tout comme les représentants de l'aluminium Chippis au torse fièrement barré d'un impressionnant A. I. A. G., noir sur fond blanc.

Et finalement, en pleine rue, on procéda à la distribution des prix et à l'ouverture des feux oratoires. Là, de puissantes paroles furent prononcées par M. le colonel-brigadier Schwarz, dont la présence à ces concours a été appréciée par tout le monde, et a été surtout ... nous devons le dire ... le plus vif encouragement pour les gens du Comité d'organisation. Ses mots secs, énergiques, qui déchiraient l'air comme une balle, furent soulignés d'applaudissements nourris, qui montrèrent une fois de plus, toute la sympathie, tout le respect que la jeunesse sportive se plaît à accorder à ce grand chef militaire. Il a appartenu, ensuite, à M. Marcel Gard, président de la ville de Sierre, de dire en des phrases chaleureuses et bien senties, combien notre municipalité est heureuse du succès de cette belle journée et combien elle est toujours prête à donner son appui aux jeunes, à tous ceux qui travaillent pour le bien, pour le renom de la Cité. Et pour clore, M. Jean-Louis Perrin, président du Comité d'organisation... un jeune qui n'a mesuré ni son temps ni ses peines pour le parfait déroulement de cette grande manifestation, un jeune qui avait tenu cachée jusqu'ici une main de maître... adressa un merci simple, mais sincère, à tous ceux qui, de près ou de loin, contribuèrent à l'entière réussite de cet « évent » sportif.

Alors que le public commençait à s'éparpiller dans les rues, le haut-parleur annonçait déjà la récompense de tous les efforts des dirigeants du Club Athlétique : au vu d'un si parfait travail, l'un des chefs de la Commission de marche de l'A. S. F. A. se propose d'attribuer à Sierre, les Championnats suisses de marche pour l'an 1945.

Voici les principaux résultats :

Marche 30 km. Seniors : 1. Schaller Séverin, C. M. Fribourg, 1er des invités, 2 h. 44 m. 15 sec. ; 2. Ambühl Walter, 2 h. 44' 46" 4, champion valaisan, gagne le challenge offert par J. Clavien, Vins, S. A. ; 3. Vuilleumier Ernest, Stade-Lausanne, 2me invité, 2 h. 44' 15" ; 4. Masserey Gustave, C. A., Sierre, 2 h. 46' 46" 4 ; 5. Schwab Fritz, Zurich, 3me des invités, 2 h. 47' 39" 2.

Marche 15 km. Juniors : 1. Kronig Johann S. C., Loèche, 1 h. 12' 24" 4, champion valaisan, gagne le challenge Orsat Vins, S. A. ; 2. Martin Rodolphe, C. A., Sierre, 1 h. 12' 34" ; 3. Gottet Joseph, Varone, 1 h. 15' 51".

Course à pied 10,000 m. : 1. Mathieu Johann, S. C. Loèche, 34' 56" 2, champion valaisan, gagne le challenge « Nestlé » ; 2. Morard Aristide, Ayent, 36' 37" 3 ; 3. Jollien Adolphe, Ayent, 37' 4.

Course à pied 5000 m. : 1. Mathieu Markus, S. C. Loèche, 16 ' 27" 2, champion valaisan, gagne le challenge Horlogerie Richard Carlen, à Sierre ; 2. Leupi Walter, G. G. Thoune, 1er des invités, 16' 33" ; 3. Ruffiner Marcel, S. C. La Souste, 16' 42" 1.

Course à pied 2500 m. : 1. Fägger Georges, Brigue, 7' 49", champion valaisan, gagne le challenge Ad. Zingg, laiterie A la Crémière, Sierre ; 2. Wyder Karl, S. C. Loèche, 7' 55" ; 3. Martinelli Georges, C. A. Sierre, 7' 56".

Relais olympique 1500 m. : 1. S. F. G., Brigue, 3' 46", gagne le challenge offert par M. le colonel-brigadier Schwarz. Brigue est Champion valaisan ; 2. S. F. G., Sion, 3' 47" ; 3. Club Athlétique, Sierre I, 3' 51" 2 ; 4. Ski-Club Aluminium, Chippis.

✝

Monsieur **Jules CLERC**, aux Evouettes ;
Monsieur **Georges CLERC**, aux Evouettes ;
Monsieur **Ernest CLERC**, à Bouveret ;
Madame **Lucie CLERC**, aux Evouettes ;
Les familles parentes et alliées **CLERC, ROCH, SCHNEEBERG, TISSIERES, DELEZ, DUFEY,**
ont la douleur de faire part de la mort de

Madame Joséphine CLERC

née POERPPAZ

décédée à l'âge de 88 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Port-Valais jeudi 19 courant, à 9 h. 30.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.

CHAMPION de la qualité
CHAMPION du bon marché

POUR MADAME... Sous-vêtements Lingerie fine Gants et bas, etc.
POUR MONSIEUR... Complets Chapeaux Chemises Cravates Chaussettes, etc.
TISSUS - TROUSSEAUX - TOUS LES ARTICLES POUR BÉBÉS

A LA **VILLE DE PARIS** SION S. A.

Nouvelle mise en vente de la GRAISSE comestible

SAÏS

avec 25% de BEURRE fondu

332 c

CIRQUE KNIE

Martigny Place des Fêtes

Ce soir, à 20 heures, dernière représentation

Unique représentation pour enfants et familles aujourd'hui. Ménagerie Knie avec attractions, ouverte de 10 heures à 20 heures

Retenez vos places à l'avance par téléphone Nos 6.12.00 et 6.13.00

KNIE en 1944 - une brillante performance

Chapeaux - Turbans

pour dames, jeunes filles, enfants
GRAND CHOIX en tous genres

Ville de Lausanne, St-Maurice
R. Zeiter.

Foire de Chalais
renvoyée
du 21 au 28 octobre

Bureau de Placement "TRANSIT"

Grande Avenue **Sierre** Tél. 5.12.12

offre le personnel suivant, pour entrée de suite :

Sommelières pour Sierre, Sion ou Valais, filles de salle, de cuisine, d'office, femmes de chambre, **débutantes vendeuses,** ainsi que nombreux personnel d'hôtel, pour entrée de suite ou pour saison.

On demande **filles de ménage** pour Montana, Lausanne, Dorénaz.

HERMES HERMES HERMES HERMES HERMES HERMES HERMES

service HERMES

nettoyage, graissage, réglage des machines à écrire, à additionner, à calculer — entretien périodique fait à domicile par nos mécaniciens spécialisés

Abonnez-vous chez

OFFICE MODERNE s.à.r.l.

Rue des Remparts **SION** Tél. 2.17.33

Modes

Grand choix de chapeaux

Modèles habillés et classiques — Sport — Chapeaux d'enfant — Réparations soignées

Se recommande :

N. SEINGRE-JORDAN — **MONTHEY**
Téléphone 7.23.74 Rue de Bourg

Meubles modernes et Literies soignées

chez

Widmann Frères - Sion

Fabrique et Magasins de Ventes seulement au sommet du Grand-Pont.

● UNE VISITE VOUS CONVAINCRA DE NOTRE RICHE ASSORTIMENT EN

Superbes Manteaux d'Hiver

ROBES — DEUX-PIECES — BLOUSES JUPES — JAQUETTES — MANTEAUX DE PLUIE — LINGERIE — GANTS et BAS, etc.

Magasin **" Marie-Claire "** SION

AVENUE DE LA GARE Tél. 2.21.66 **Sœurs Grichting**

Café à vendre

dans localité industrielle du Centre, bâtiment comprenant le local du café, 1 étage, mansarde, dépendance et place. Très bonne situation.

S'adresser à **Edouard Bonvin, Sierre.**

Médecin cherche

jeune fille

pour ménage (2 personnes). Ecrire Dr Miéville, Place Ancien Port 1, Vevey.

Superbes OCCASIONS

CHAMBRES A COUCHER complètes à grand lit et deux lits avec belle literie
SALLE A MANGER de tous styles
STUDIO MODERNE divan-couche avec coffre et 2 fauteuils, 1 guéridon
CUISINES buffets laqués, tables chaises, tabourets.

GRAND CHOIX DE MEUBLES

Superbes bureaux ministres, armoires, commodes, coiffeuses ; buffets, tables à rallonges et chaises de salle à manger ; canapés, fauteuils, tables à ouvrage et guéridons ; lits à 1 et 2 places, divans, lits métalliques avec belle literie remise à neuf. Lits d'enfants.

1 gros lot de magnifiques chaises à bas prix

1 beau divan cosy à 2 places avec meuble en très bon état

OBJETS DIVERS

1. Bicyclettes et remorques ; **en vente libre.**
2. **Grand choix de poussettes et pousse-pousse,** lits d'enfants. Représentation des poussettes + CMS +.
3. Lingerie diverse et rideaux, enfourrages, couvertures, etc., **en vente libre.**
4. 1 radio comme neuf, av. 3 long. d'ondes, belle machine à écrire portative comme neuve, jumelles à prismes, appareil de photo, montres, régulateurs, beaux linos, machine à coudre, bibelots, tableaux, aspirateur à poussière « Electro lux » avec accessoires, etc.

PRIX TRES AVANTAGEUX

Aux Belles Occasions
SION
R. NANTERMOD
Av. du Midi **Maison F. Meyer** Tél. 2.16.30

Robes Manteaux

BLOUSES — CHEMISIERS — JUPES
Prix avantageux

RODUIT & Cie

Avenue de la Gare
SION

Le magasin spécialisé pour les articles de ménage

DEMANDEZ DES CHOIX
VISITEZ NOS MAGASINS
LES MEILLEURS PRIX

Sommelière

est demandée dans très bon hôtel. Date d'entrée à convenir. — A la même adresse, on engagerait un jeune homme de 15 à 18 ans.

Maître-Widmer, Terminus, Porrentruy.

A vendre

1 lot fenêtres doubles et panneaux vitrés.

Mermod, Territet. Tél. 6.32.25.

Je cherche pour le 1er novembre une

jeune fille

propre et honnête pour servir au café et aider au ménage. Ecrire chez **Mme Ed. Friederich,** Café de la Donzelle, **La Plaine, Genève.**

On cherche

jeune fille

débutante, pour servir au café et aider au ménage. Vie de famille.

Faire offres avec photo au Nouvelliste sous X. 4342.

POULAIN

mulet, âgé de 5 mois, prime fédérale, à vendre chez Philippe Bender, Café, Fully.

VACHER

sérieux et de toute confiance serait engagé de suite.

Faire offres avec prétentions et références à **Felley Frères, Domaine du Syndicat, Saxon.**

A vendre un

PORC

de 10 tours, pour finir d'engraisser, chez Jacquemoud Siméon, La Rasse, Evionnaz.

FOIRE DU 21 OCTOBRE

Vous achèterez avantageusement

Complets, Chemises, Chapeaux, etc... chez

GEROUDET

Grand-Pont **SION**